



NOUVELLES DE LA COMMUNE

Avril 2026

Réunion du conseil municipal du 21 mars 2026

Lors du conseil municipal a été procédé à :

- A l'installation des conseillers municipaux,
- A l'élection du maire,
- A la détermination du nombre d'adjoints,
- A l'élection des adjoints au maire,
- A la fixation des indemnités du maire et des adjoints,
- A la désignation du conseiller communautaire,
- A la lecture de la charte de l'élu local.

Le compte rendu détaillé de la réunion est consultable sur le tableau d'affichage communal.

État civil

Anniversaires :

LEIBENGUTH Marie Antoinette née GERGES, 91 ans le 07 janvier 2026,

WEBER Jacqueline née MEYER, 87 ans le 23 janvier 2026

WICKER Joseph, 92 ans le 27 janvier 2026,

KLEIN René, 89 ans le 01 février 2026.

Naissance :

VERCUCQUE Lucie née le 14 janvier 2026

Mariage :

Valeriia HONCHARUK et BORNERT Stéphane le 28 février 2026

Décès :

FISCHER Marie Antoinette le 25 mars 2026

Vœux de la commune

Vendredi le 09 janvier 2026 à 19h30, à la salle polyvalente, devant une trentaine d'habitants, que le maire de Mutzenhouse a présenté les vœux de la municipalité. Pascal Wicker a souhaité de la part de l'équipe municipale, à chacune et à chacun, une belle année tournée vers un avenir meilleur.

A cette occasion il a fait le point sur l'année passée et rappelé que le budget 2025 a été établi dans un contexte difficile, prise en compte de l'emprunt contracté pour le financement du groupe scolaire de Schwindratzheim, diminutions de dotations, normes et gestion toujours plus lourdes.

Néanmoins, l'année 2025 a vu divers projets menés à bien : mise à niveau de l'ancienne maternelle en vue de la création d'une MAM, ouverture de celle-ci en septembre, achèvement des travaux engagés (isolation, chauffage, panneaux photovoltaïques) pour la rénovation du club house ainsi que les nombreuses actions quotidiennes (fleurissement, cimetière, décorations Noël et Pâques, nettoyage de printemps, etc) nécessaires à la vie d'une commune.

Il a profité de la cérémonie pour remercier plus particulièrement les associations du village qui œuvrent sans faiblir au maintien d'une vie sociale communale. Quant à l'année 2026 elle s'annonce déjà compliquée ! Pour clore la présentation des vœux monsieur le maire

a invité l'assemblée à partager le verre de l'amitié et la galette des rois ; convivialité permettant nombre d'échanges cordiaux.



Nettoyage de printemps

Samedi 28 mars, matinée, était programmé le nettoyage de printemps des différents accès et abords du village. Les volontaires, jeunes, très jeunes et moins jeunes, tous très motivés, se sont retrouvés devant la mairie; la météo certes fraîche mais sans pluie, était elle aussi de la partie. Après la distribution des gants, gilets de visibilité, pinces et sacs-poubelle c'est plus de quarante bénévoles de la commune qui se sont mis à l'œuvre. Afin de couvrir le maximum de terrain plusieurs équipes se sont partagées les différentes zones assignées.

La collecte réalisée a été importante : déchets et débris plastiques de tous calibres, bouteilles et cannettes aluminium à profusion, polystyrène, isolants, ferrailles, etc. Cette année, le volume et les catégories de déchets ramassés sont en augmentation.

Vers midi les acteurs du ramassage ont partagé, et apprécié en toute convivialité, les knacks offertes par la municipalité. Monsieur le maire a remercié les participants pour leur engagement et a pris note de l'augmentation du volume de déchets collectés. Souhaitons que cet accroissement de la masse collectées ne soit pas le reflet d'un relâchement, vis-à-vis de notre cadre de vie commun.



Les types de voiries

La voirie nationale :

C'est l'ensemble des routes nationales et des autoroutes qui forment le domaine public routier national (décrets).

La voirie départementale :

Il s'agit de toutes les voies appartenant au domaine public routier du département (routes départementales). Les dépenses relatives à la construction, à l'aménagement et l'entretien sont à la charge du département.

En agglomération, l'homogénéité du domaine public veut que le trottoir soit considéré comme le talus et donc qu'il relève du propriétaire de la voie. Pour les routes départementales en traversée d'agglomération, une convention doit déterminer le partage des responsabilités (*entretien,...*) avec la commune.

La voirie communale :

Les voies communales (rues, places) font parties du domaine public communal, leur entretien incombe à la commune

Les chemins ruraux (ou communaux) font parties du domaine privé de la commune, ils appartiennent à la commune, sont affectés à l'usage public (*actes répétés de surveillance ou de voirie, implantation de signalisation, comblement de trous sur la voie, sanctions des dégradations, ...*), mais ne sont pas classés comme voies communales.

Tableau voirie Mutzenhouse

Voies communales à caractère de rues (domaine public communal)

Impasse des Cerisiers	longueur 32m
Place des Lilas	longueur 70 m
Rue de la Carrière	longueur 294 m
Rue de la Forêt	longueur 222 m
Rue de la Prairie	longueur 139 m
Rue de l'Eglise	longueur 185 m
Rue des Iris	longueur 293 m
Rue des Jardins	longueur 89 m
Rue des Prés	longueur 80 m
Rue des Roses	longueur 127 m
Rue des Vignes	longueur 71 m
Route de Hochfelden	longueur 878 m
Rue Saint Blaise	longueur 234 m
Rue du Houblon	longueur 132m
Rue des Noyers	longueur 83 m
TOTAL	2929m

Rue principale = RD70 = domaine public routier départemental

Voies communales à caractères de places (domaine public communal)

Place (sans nom)	section 1 parcelle 77
Place (sans nom)	section 15 parcelle 92
Place de la Fontaine	section 1 parcelle 12
Place des Marronniers	section 15 parcelle 100

Espace d'expression de l'opposition

Chères habitantes, chers habitants,

À l'issue des élections du 15 mars dernier, nous siégeons désormais au conseil municipal : 2 conseillers d'opposition représentant 45,74 % des voix.

Ce fut une vraie satisfaction de participer à cette campagne électorale ; un réel plaisir de rencontrer et de discuter avec un si grand nombre d'habitants. Nous vous remercions pour la confiance accordée et saurons vous représenter dignement.

Notre engagement est clair : participer sérieusement aux travaux du conseil municipal, soutenir les projets utiles à notre commune et poser des questions lorsque cela est nécessaire.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 20 avril. Il sera consacré à l'adoption du budget 2026, un moment essentiel pour définir les priorités de la commune.

Nous souhaitons notamment aborder les axes d'investissements pour l'année 2026 ainsi que des sujets d'importance tels que les dossiers de la Maison d'accueil maternelle et du club-house. Nous

proposerons également des mesures pour la sécurité des piétons et des voitures.

Nous serons attentifs à la manière dont ces projets s'inscrivent dans les besoins du village et dans l'équilibre des finances communales.

Nous vous tiendrons rapidement informés des arbitrages qui auront été arrêtés.

Nous souhaitons contribuer de manière constructive aux décisions prises, dans un esprit de dialogue et d'intérêt général.

Le respect est une exigence essentielle du débat démocratique. Il ne doit cependant jamais empêcher l'expression d'une opposition libre, argumentée et constructive, indispensable à la vie démocratique locale.

Nous sommes à votre écoute pour échanger sur les sujets qui concernent la vie de notre village.

Respectueusement,

La liste « Unissons Mutzenhouse »

BOUAT Pierre

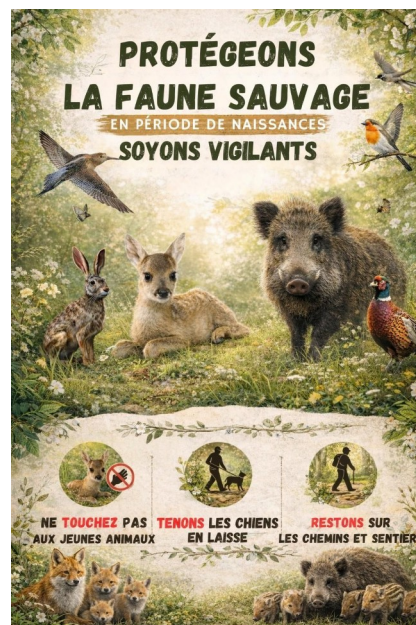
STEINBERGER Sevgi

Conseillers municipaux

Période de naissance



il est important de respecter la tranquillité de la faune sauvage !



Ouverture de la mairie

Lundi	08h00	-	12h00
Jeudi	14h00	-	18h00

Permanence élus, 1er vendredi du mois de 19h00 à 21h00 ou sur rendez-vous.

Souvenirs/Fête scolaire/ RPI 1994

